

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION

(temps complet)

Conditions préalables à la candidature

- Être enseignant du premier degré et titulaire d'un CAFIPEMF.

Missions

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet ou programme de circonscription, dans le cadre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Prendre part au recueil et à l'analyse de données nécessaires au pilotage de la circonscription.
- Conduire des actions de formation initiale et continue, présentiels et distancielles.
- Contribuer, sur le plan pédagogique, à la création, la modification ainsi que la mise à disposition de ressources ou de parcours de formation à distance / hybrides (FOAD / m@gistère). Assurer le suivi pédagogique des enseignants impliqués dans ces parcours de formation à distance / hybrides.
- Accompagner les enseignants débutants.
- Répondre à la demande d'aide ou de conseils pédagogiques.
- Participer, en tant que de besoin, à certains conseils de maîtres et / ou de maîtres de cycle.
- Contribuer à la mise en œuvre de l'enseignement des langues vivantes (accompagnement des enseignants inscrits dans la procédure d'habilitation, suivi des ressources et des besoins, aide à la préparation et la mise en œuvre de visioconférences, participation au groupe de travail départemental « langues vivantes »).
- Assister les équipes d'école dans la réalisation et la mise en œuvre de projets artistiques et culturels.
- Coordonner, lorsque cela est nécessaire, l'action des intervenants extérieurs dans les domaines artistique et culturel, assurer le suivi des agréments.
- Assurer la gestion administrative de dossiers spécifiques au sein de l'équipe de circonscription.
- Représenter l'inspecteur de circonscription ou l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura dans certaines instances ou manifestations locales. Assurer l'intérim en cas d'absence de l'IEN.
- Contribuer à la réflexion pédagogique entreprise à l'échelon départemental et académique (groupes de travail notamment).
- Participer à certains jurys de concours ou certaines commissions, au niveau départemental ou académique.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte rendu d'activités à l'intention de l'IEN.

Connaissances et capacités demandées

- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Connaissance des programmes en vigueur et de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire.
- Compétences en informatique :
 - o Certificat informatique et internet niveau 2 « enseignant » (C2i2e);
 - o capacité à utiliser, modifier et mettre en œuvre des parcours de formation à distance ou hybrides (FOAD / m@gistère).
- Connaissance du système éducatif.
- Disponibilité.